

Mesdames et Messieurs, les Directrices, Directeurs et Enseignants  
de la circonscription de Valenciennes centre

Valenciennes, le 28 septembre 2015

NS n°2 / 2015 - 2016

Circonscription de  
Valenciennes Centre

Thierry MERCIER

Inspecteur de l'Education  
Nationale

Téléphone : 03 27 44 72 10

Fax : 03 27 44 72 13

Courriel :

[ce.0592801z@ac-lille.fr](mailto:ce.0592801z@ac-lille.fr)

161 Chemin des Bourgeois  
59300 Valenciennes

**Objet** : Présentation de la **Formation Continue Hors Temps Scolaire**

Amorcée par la plénière de rentrée, la formation continue se déploiera en trois volets :

- ✓ Une **conférence** de circonscription : 3 heures
- ✓ Les parcours de formation « **M@gistere** » : 9 heures
- ✓ Les **ateliers** pédagogiques : 6 heures

En lien étroit avec la mise en œuvre des nouveaux programmes, dans la continuité du travail engagé l'an dernier, les temps de formation en circonscription s'attacheront à développer les **parcours de l'élève du cycle au 1 au cycle 3**. Parcours d'apprentissages, parcours culturels, parcours de découvertes, parcours de vie, parcours sportifs, parcours commun... autant de points d'appui pour le travail et les projets en équipe.

J'encourage chaque équipe à pleinement profiter de l'offre de formation continue, qu'elle soit de circonscription, de bassin ou départementale. Tous ces temps d'échanges et de réflexion participent de l'accompagnement des projets d'école, de l'évolution constructive des postures professionnelles et des ressources mises à la disposition des équipes pour renforcer l'impact de leurs actions vers tous les élèves.

**Mise en œuvre pratique :**

Vous trouverez dans l'annexe jointe le descriptif de la FCHTS 2015 2016. Les inscriptions s'effectueront directement « en ligne » sur la période courant **du 2 au 10 octobre 2015**. Joël DOUANNE, notre CTICE, vous en fera parvenir le lien d'accès.

Avec le pilotage et le conseil de son directeur, j'invite chaque équipe à opérer des choix concertés de manière à profiter largement de l'éventail proposé pour renforcer l'impact de l'action individuelle dans un mouvement collectif.

Trois enseignants maîtres-formateurs participeront à l'encadrement de ces temps de formation : Madame BOURLA-BAUDOUR, Messieurs GRILL et COUQUILLOU.

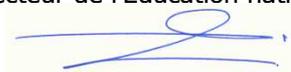
Une quatrième, Madame DEBRUYERE, interviendra dans le cadre des formations REP+.

Pour toute question relative à ce dispositif d'animation pédagogique, n'hésitez à contacter Sophie LEJEUNE et Francis VALZY, conseillers pédagogiques, directement ou par courriel.

Je tiens à remercier les collègues enseignants, formateurs, animateurs et conseillers de leur implication renouvelée dans ce programme d'animations.

Toute l'équipe d'animation se joint à moi pour vous souhaiter de fructueux échanges et développements.

L'Inspecteur de l'Education nationale



Thierry MERCIER